

Instruction du 11 avril 1990 relative à l'emploi de certaines substances dans l'élaboration des matériaux au contact des denrées alimentaires

Cette instruction, en application du décret n°73-138 du 12 février 1973, complète et modifie les listes des substances admises pour l'élaboration des matières plastiques au contact des denrées alimentaires.

Mots-clés : additif ; restriction d'emploi ; liste positive ; plastique ; critère de pureté ; colorant ; polymère ; principe d'inertie ; silicone ; pellicule de cellulose régénérée ; plastifiant ; lubrifiant ; bouchon ; contact non-gras ; encre d'impression ; additif alimentaire ; autorisation d'emploi ; essai de migration spécifique ; effet technologique ; film

Fichier(s) joint(s) (0):

Article(s) relatif(s) (0):

Lien(s) externe(s) (0):